

Candidatures

Conditions de candidature

Les candidats doivent être inscrits à un niveau d'études correspondant au minimum à la 3e année de la Licence (archéologie, histoire, le cas échéant lettres classiques). Pour les stages de fouille, ils doivent présenter les conditions physiques requises et faire état d'une expérience de fouille.

Voie 1 : candidature adressée aux responsables d'opération

Les stagiaires sont, le plus souvent, recrutés directement en février-mars par le responsable de l'opération, enseignant-chercheur dans une université, parmi ses propres étudiants : dans ce cas, le responsable s'engage à obtenir le financement des voyages des stagiaires qu'il a recrutés au sein de sa propre université (UFR, centre de recherche, École doctorale, Relations internationales, ...) ou à soutenir l'étudiant dans ses démarches auprès d'un autre organisme (collectivité territoriale, fondation, sponsor...).

Voie 2 : candidature adressée à l'EFA

Les étudiants d'universités dont aucun enseignant-chercheur ne travaille sur les sites de l'EFA adressent leur candidature directement à l'EFA.

Les candidatures déposées **avant le 1er mars** seront traitées en priorité. Toutefois, en cas de besoin il est possible que certaines candidatures reçues au-delà de cette date soient examinées.

Le dossier de candidature se fera en ligne sur la plateforme Missions de l'EFA et comprendra :

- une fiche de candidature
- un *curriculum vitae* détaillant l'expérience de terrain (fouille ou prospection) ou de musée (dessin, post-fouille)
- une lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur, ou d'un responsable d'un chantier auquel le candidat a déjà pris part
- une lettre de motivation dans laquelle le candidat décrira ses compétences en fonction du type d'opération auquel il postule.

Il est à remplir directement sur la plateforme Missions après s'être préalablement enregistré.

Révision #4

Créé 19 janvier 2024 14:34:08 par Arnaud Contentin

Mis à jour 19 janvier 2024 17:09:30 par Arnaud Contentin